














Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

-  **Hoplocampe du pommier** : augmentation des dégâts en parcelles
 -  **Pucerons** : fortes augmentations des populations
 -  **Carpocapse** : vol important mais en baisse
Conditions optimales aux accouplements et aux incubations
 -  **Eulia** : fin de G1 en cours, poursuite des éclosions
 -  **Capua** : vers la fin de G1
 -  **Pandemis** : phase décroissante de la G1 entamée
 -  **Petite Tordeuse des Fruits** : augmentation significative des captures
 -  **Cossus** : ras
 -  **Zeuzère** : début du vol en région
 -  **Sésie du pommier** : faible vol localisé
- En bref,

Pathologies

-  **Oïdium** : conditions optimales au développement de la maladie
-  **Tavelure** : nouvelles périodes de contaminations en cours sur certains secteurs
-  Augmentation des taches sur feuillage
Premières taches sur fruits visibles

Noyau : Pruniers—Cerisiers

Prunes : nette augmentation des captures de carpocapse

Cerises : nette augmentation des captures de la mouche de la cerise



Pépins : Pommès - Poires

Pommès à cidre

Stades phénologiques - seuils de sensibilité au gel



Postes d'observations	Kermerrien	Major	Dabinett	Harry Master Jersey	Bisquet	Marie Ménard	Idared
Thiérache (59-02)							
	J -°C	J -°C	J -°C	J -°C	- -	- -	- -

RAVAGEURS

Hoplocampe du pommier



Etat des lieux en parcelle,

Les dégâts sur fruits ont été en hausse sur la plupart des parcelles sensibles de la région, à l'instar du secteur Neslois passant de 1 à 6%.

Gestion des risques,

Dans les plus petites parcelles ou les zones de foyers, la collecte des fruits touchés, peut-être une alternative. Cette technique limitera en tout état de cause le niveau de population pour l'an prochain. Cette opération doit être effectuée avec la nymphose dans le sol du ravageur.



Dégâts primaire d'hoplocampe du pommier ci-dessus et secondaires ci-dessous

Seuil de nuisibilité :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures par piège.

Pucerons



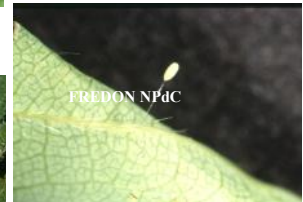
Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Adulte de syrphe



Adulte, œuf et larve de Chrysope



Pousse de pommier colonisée par le puceron des galles rouges



Larve de syrphe

Puceron cendré : une très nette augmentation des niveaux de colonisation sur pousses a été observée au cours de la semaine dernière sur l'ensemble de la région. Les températures chaudes et le poussant actif de la végétation ont favorisés le ravageur. La faune auxiliaire est cependant bien présente et tend à se développer (nombreuses pontes de coccinelles observées et syrphes en vol).

Puceron lanigère : le ravageur a été en augmentation sur de nombreux secteurs de la région et notamment avec une colonisation des pousses de l'année sur plusieurs parcelles.

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	21-mai	28-mai	Tendance /S-1	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		1,0		1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	4,0	↗		6,0	
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	2,0	8,0	↗			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	5,0	↗	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)					1,0	
Arrageois (62)	10,0			3,0		
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	12,0	70,0	↗		10,0	
Thiérache (59-02)	0,3	0,8	↗			
Pays de Bray (80-02)						
Neslois (80-60-02)	0,0	1,0	↗	0,0		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	0,1	0,2	↗			
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)	5,0	5,0	↔			
Soissonnois (60-02)	0,0	2,0	↗		0,0	
Senlisien (60)		20,0			15,0	
Omois (02)	0,0	0,0	↔		0,0	

Seuil de nuisibilité :

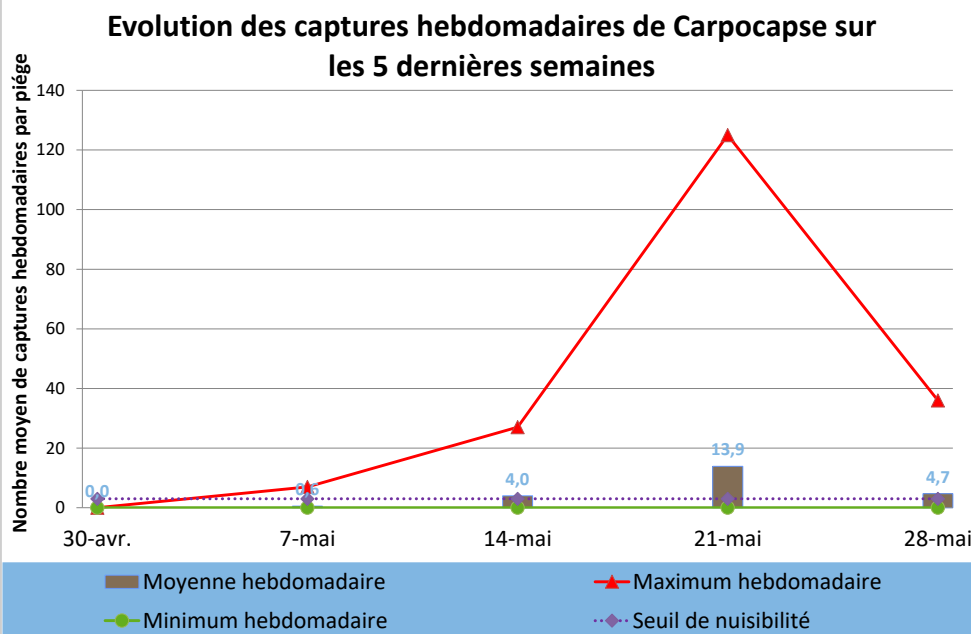
(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Carpocapse



Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

En définitive, de très fortes populations ont été présentes, il y a quinze jours, sur la quasi-totalité de la région. De niveaux de captures allant jusque plus de 120 individus ont été enregistrés. À de rares exceptions, la plupart des secteurs sont toujours concernés par des vols significatifs du ravageur, même si la moyenne régionale a été en nette baisse. Au-delà, avec un taux stable, 60% des parcelles régionales sont toujours concernées par la présence du ravageur.

Analyses des risques,

6 secteurs ont été concernés, en moyenne, par des dépassements du seuil de nuisibilité à l'hectare au cours de la semaine dernière. De même, à l'échelle régionale, le niveau de captures moyen reste au-dessus du seuil de nuisibilité à l'hectare.

Les conditions chaudes annoncées par Météo France pour la fin de semaine et semaine prochaine pourraient encore favoriser de fortes émergences.

Une surveillance accrue des pièges est nécessaire voire impérative dans les jours à venir.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,5	2,0	↘
La Bassée (59)	1,0	1,0	↔
Hainaut (59)	2,0	4,0	↗
Abbevilleois (80-62)	1,0	0,6	↘
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	4,0	0,0	↘
Amiénois (80)	5,5	6,7	↗
Thiérache (59-02)	29,8	7,9	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	66,0	18,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvais (60)	8,5	9,5	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	3,0	↗
Senlisien (60)		9,0	
Omois (02)	1,0	1,0	↔

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



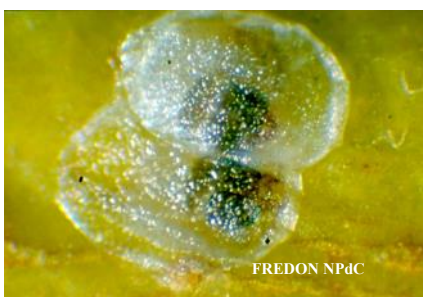
Accouplements et pontes

Les conditions climatiques sont quasi optimales pour permettre, en tous lieux et chaque jour, les accouplements du ravageur, durant la semaine dernière. Seul bémol à cette situation presque parfaite, pour le ravageur, la présence d'épisodes pluvieux, qui ne feront au final que retarder la ponte par les femelles.



Le tableau ci-dessous vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	21/05/2018	22/05/2018	23/05/2018	24/05/2018	25/05/2018	26/05/2018	27/05/2018
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrésis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Pays de Bray (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Beauvaisis (60)	■	■	■	■	■	■	■
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■



dne : données non évaluables, problème technique

Seuils de nuisibilité :
Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse



Incubation et éclosion des pontes

Les premières éclosions devraient s’opérer, selon nos calculs, à compter d’hier pour les parcelles concernées par un vol du papillon du 7 au 9 mai. Les périodes d’éclosions suivantes devraient quant à elles se dérouler d’ici la fin de semaine à la faveur de conditions climatiques chaudes pour la saison.

Au regard des températures annoncées par Météo France pour les jours à venir, les conditions climatiques sont toujours aussi favorables au ravageur, avec une incubation très courtes des pontes.

Encore une fois, la surveillance des pièges à phéromone est impérative dans les jours à venir.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

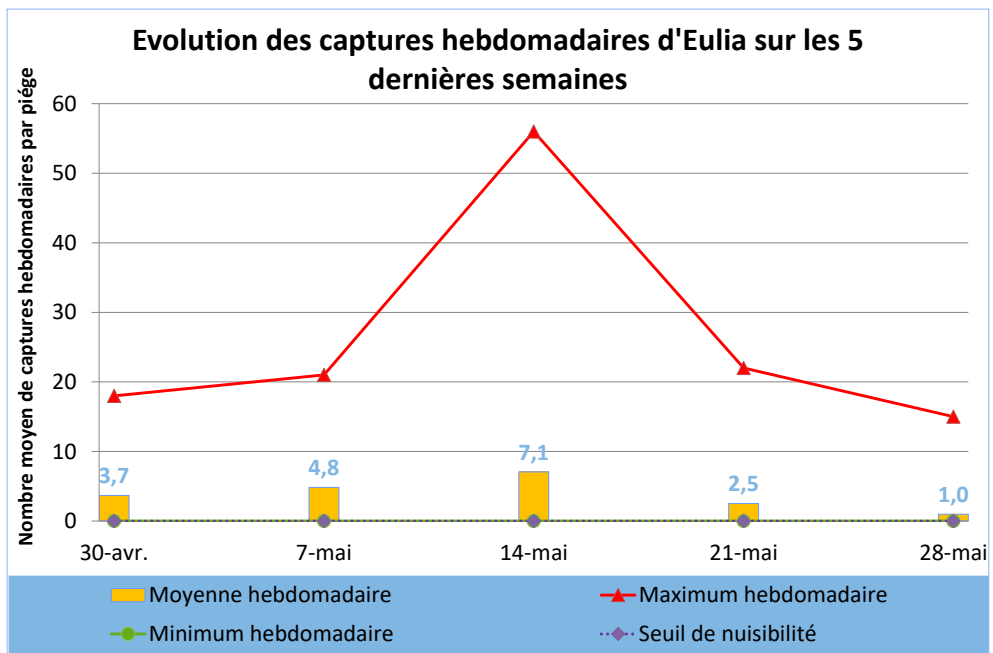


	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	07-mai	au	8-mai	31-mai	Amiénois (80)	du	20-mai	au	21-mai	03-juin
	du	26-mai	au	27-mai	9-juin		du	26-mai	au	27-mai	9-juin
Flandre Intérieure (59-62)	du	08-mai	au	9-mai	30-mai	Thiérache (59-02)	du	20-mai	au	21-mai	2-juin
	du	20-mai	au	21-mai	2-juin		du	26-mai	au	27-mai	09-juin
	du	26-mai	au	27-mai	9-juin						
Lille Sud (59)	du	20-mai	au	21-mai	1-juin	Pays de Bray (80-60)	du	08-mai	au	9-mai	30-mai
	du	26-mai	au	27-mai	9-juin		du	20-mai	au	21-mai	3-juin
					du		26-mai	au	27-mai	09-juin	
Montreuillois (62)	du	20-mai	au	21-mai	3-juin	Neslois (80-60-02)	du	08-mai	au	9-mai	29-mai
	du	26-mai	au	27-mai	10-juin		du	20-mai	au	21-mai	02-juin
					du		26-mai	au	27-mai	9-juin	
La Bassée (59)	du	08-mai	au	9-mai	29-mai	St Quentinnois (02)	du	08-mai	au	9-mai	28-mai
	du	20-mai	au	21-mai	2-juin		du	20-mai	au	21-mai	2-juin
	du	26-mai	au	27-mai	10-juin		du	26-mai	au	27-mai	09-juin
Hainaut (59)	du	20-mai	au	21-mai	2-juin	Laonnois (02)	du	08-mai	au	9-mai	28-mai
	du	26-mai	au	27-mai	9-juin		du	21-mai	au	22-mai	03-juin
					du		26-mai	au	27-mai	9-juin	
Abbevillois (80-62)	du	20-mai	au	21-mai	3-juin	Montdidérien (80-60)	du	08-mai	au	9-mai	29-mai
	du	26-mai	au	27-mai	9-juin		du	20-mai	au	21-mai	3-juin
					du		26-mai	au	27-mai	09-juin	
Arrageois (62)	du	20-mai	au	21-mai	3-juin	Beauvaisis (60)	du	08-mai	au	9-mai	30-mai
	du	26-mai	au	27-mai	10-juin		du	20-mai	au	21-mai	03-juin
					du		26-mai	au	27-mai	10-juin	
Cambrais (59)	du	08-mai	au	9-mai	29-mai	Soissonnais (60-02)	du	08-mai	au	9-mai	28-mai
	du	20-mai	au	21-mai	2-juin		du	20-mai	au	21-mai	2-juin
	du	26-mai	au	27-mai	9-juin		du	26-mai	au	27-mai	10-juin
Avesnois (59)	du	20-mai	au	21-mai	2-juin	Senlisien (60)	du	20-mai	au	21-mai	3-juin
	du	dna	##	#####			du	26-mai	au	27-mai	10-juin
Avortement potentiel = durée d’incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	20-mai	au	21-mai	02-juin
							du	26-mai	au	27-mai	9-juin

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

Les niveaux de captures ont été une nouvelle fois en baisse au cours de la semaine dernière sur ensemble des secteurs de la région. De même, le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a également diminué passant de 43% à 21% d'entre-elles.

Analyses des risques,

Le vol de première génération du ravageur touche à sa fin. En revanche, les éclosions des pontes issues des périodes d'activité plus intenses du ravageur vont se poursuivre, favorisées pas des températures chaudes.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté. Actuellement, au cours de ce vol, c'est essentiellement l'épiderme des feuilles qui est l'objet d'attaques.

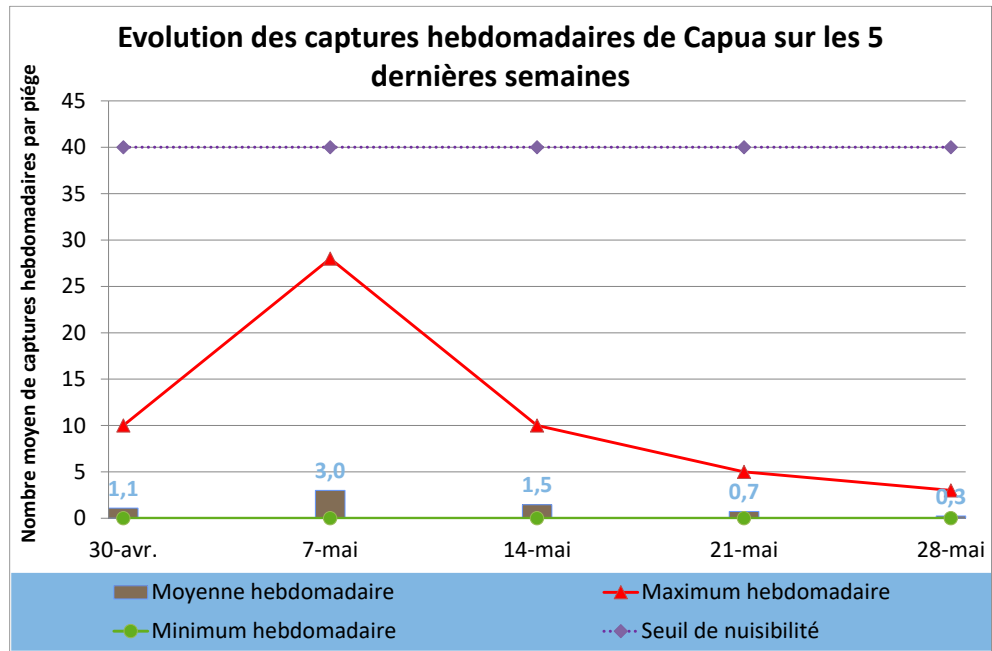
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	3,3	0,8	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	3,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	4,0		
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	1,5	0,0	↘
Thiérache (59-02)	2,3	0,1	↘
Pays de Bray (80-60)	6,0	3,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	12,5	7,5	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)		0,0	
Omois (02)	5,0	0,0	↘

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Le vol de première génération semble tirer à sa fin au regard de la nouvelle baisse des captures et du nombre de parcelles concernées par la présence du ravageur au cours de la semaine dernière.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional est bien inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée et le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par le ravageur est passé de 27% à 8%.

Analyses des risques,

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Même si les niveaux de population sont en baisse, il est nécessaire de maintenir une vigilance accrue des pièges, notamment avec le retour en vol de la seconde génération.

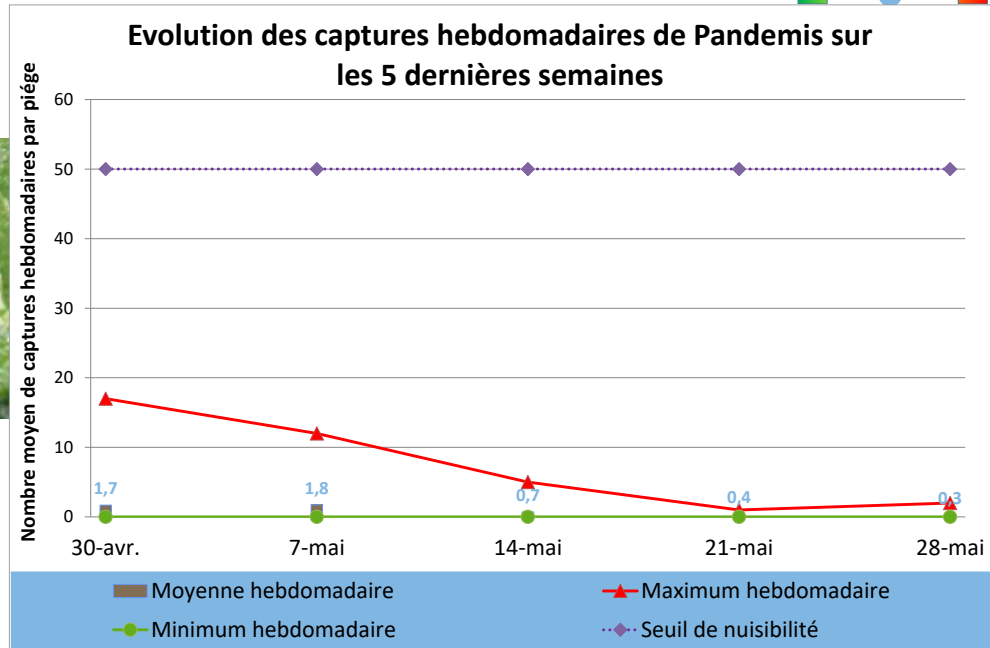
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	2,5	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0	3,0	↗
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)		0,0	
Omois (02)	1,0	0,0	↘

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Le vol de première génération poursuit sa phase décroissante, même si une légère augmentation des captures moyennes a été enregistrée au cours de la semaine dernière.

En revanche, le nombre de parcelles concernées par le ravageur à l'échelle du réseau de piégeage régional est passé de 36 à 18%.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à signaler, il convient cependant de bien surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	2,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,5	1,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	1,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)		0,0	
Omois (02)	1,0	0,0	↘

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

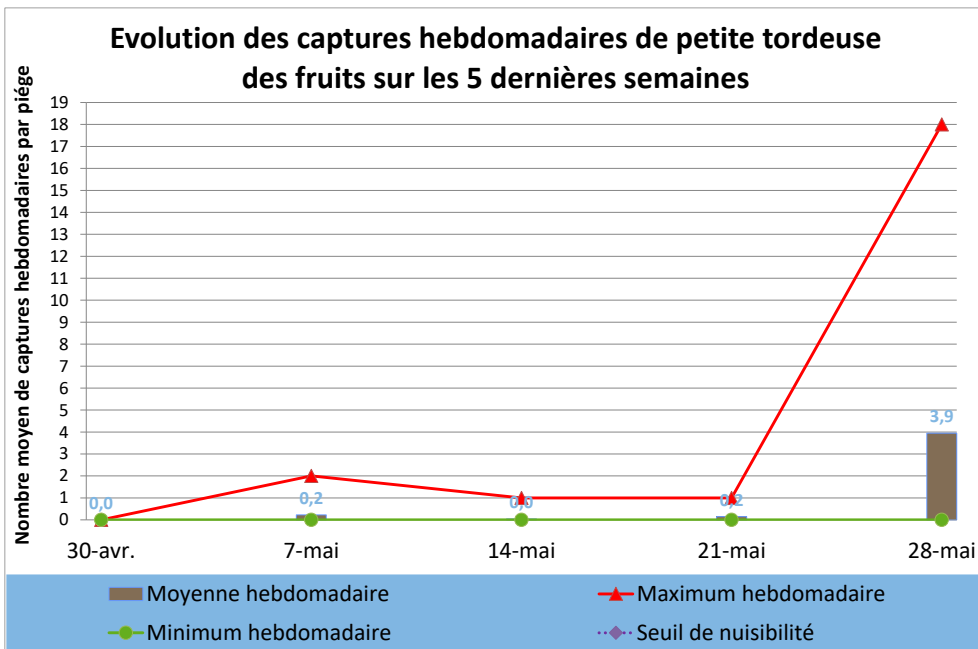
Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

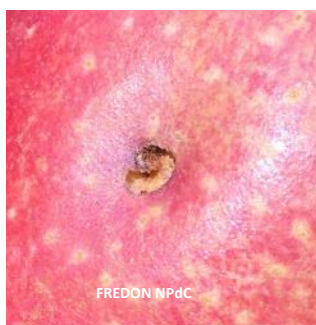
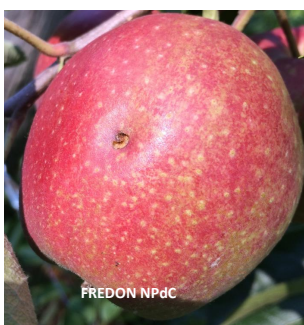
Des niveaux de captures plus significatifs ont été enregistrés au cours de la semaine dernière sur plusieurs secteurs de la région, comme le Montreuillois ou encore le Laonnois.

De plus, les captures ont été en hausse dans plusieurs secteurs de la région dont certains déjà concerné par la présence du ravageur (Thiérache par exemple).

Analyses des risques,

Attention dans les secteurs les plus sensibles, les émergences des larves issues des accouplements actuels du ravageur risquent de s'opérer très rapidement, avec les conditions chaudes annoncées par Météo France.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	1,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	14,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,4	4,4	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	12,5	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔



FREDON NPdC

FREDON NPdC

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

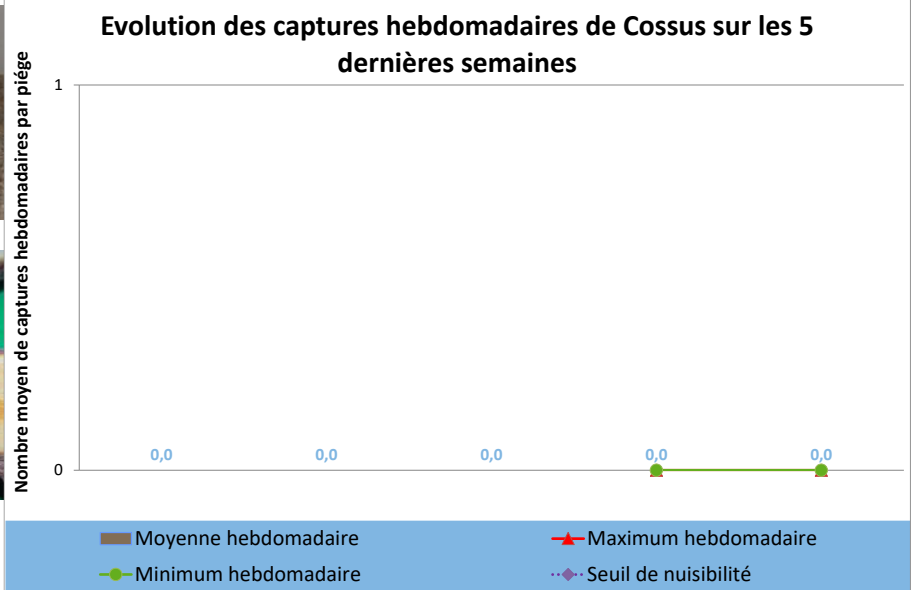
Cossus-Cossus



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Aucune capture n'a encore été observée sur la région au sein du réseau de piégeage.

Zeuzère

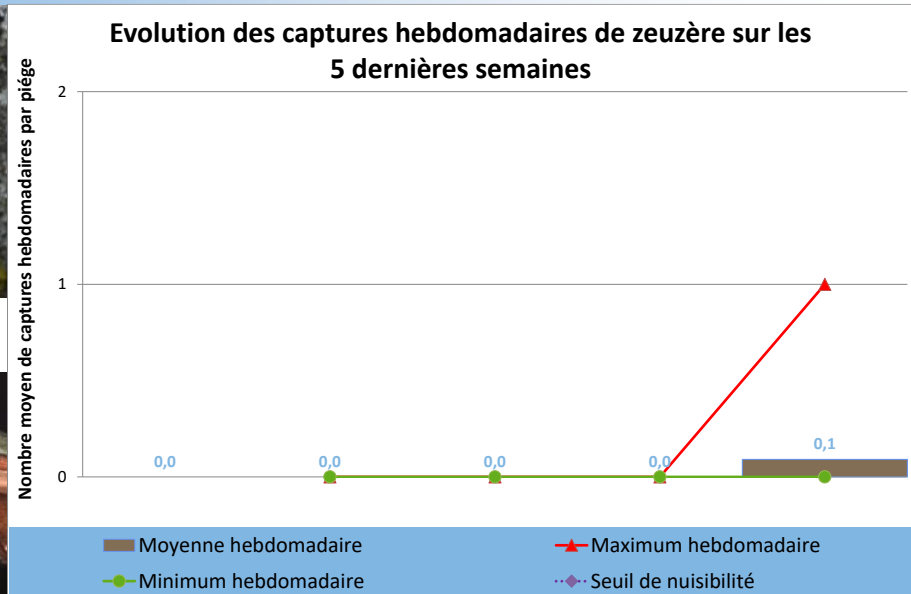


FREDON NPdC

Adulte



FREDON NPdC



Une première capture d'adulte a été enregistrée sur la région dans le secteur de la Thiérache. Le secteur de l'Arrageois a également rejoint les secteurs sur lesquels des larves actives ont été observées au cours de la semaine dernière.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Suivi des lépidoptères



FREDON NPdC

La semaine prochaine, est à prévoir :
le renouvellement des capsules pour les pièges

9 Sésie du pommier

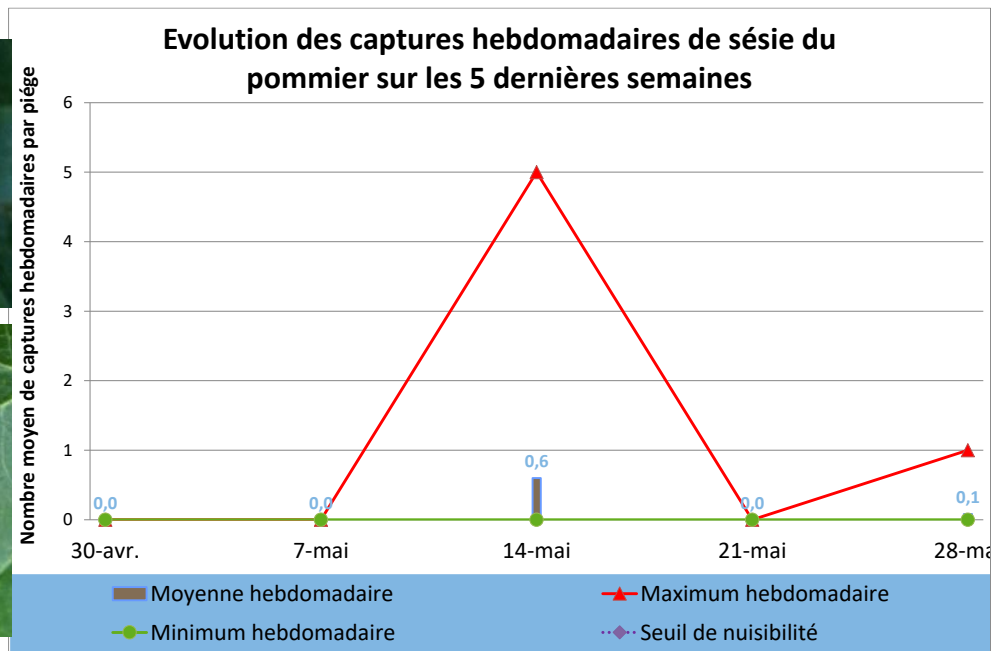
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Une très légère reprise des captures, très localisée (Thiérange), a été observée au cours de la semaine passée.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Pensez à placer d'ores et déjà des pièges alimentaires dans les parcelles, pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérange (59-02)	0,0	0,3	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

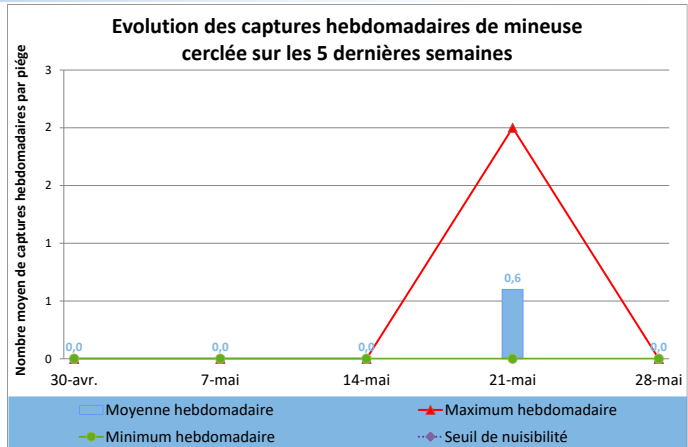
Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Autres lépidoptères en bref,

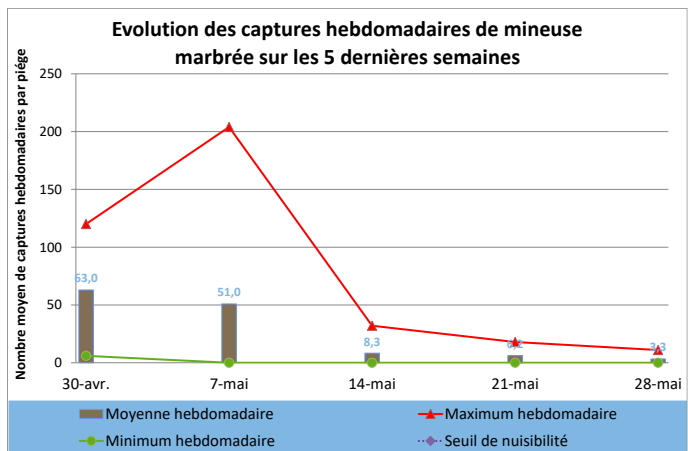
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement sur les quinze derniers jours.



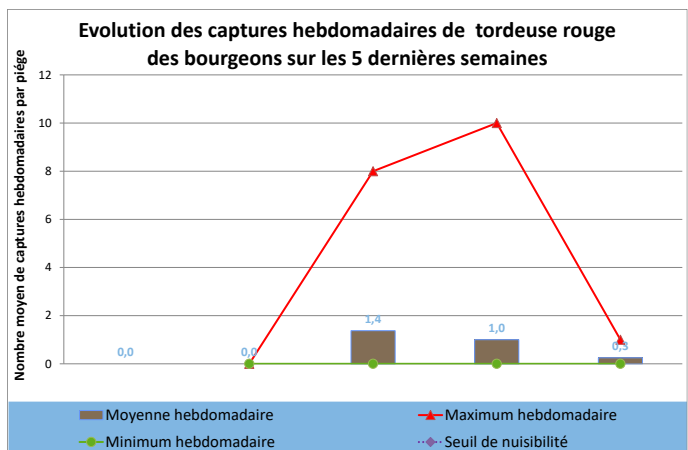
Mineuse marbrée

Le premier vol du ravageur poursuit sa décroissance dans tous les secteurs.



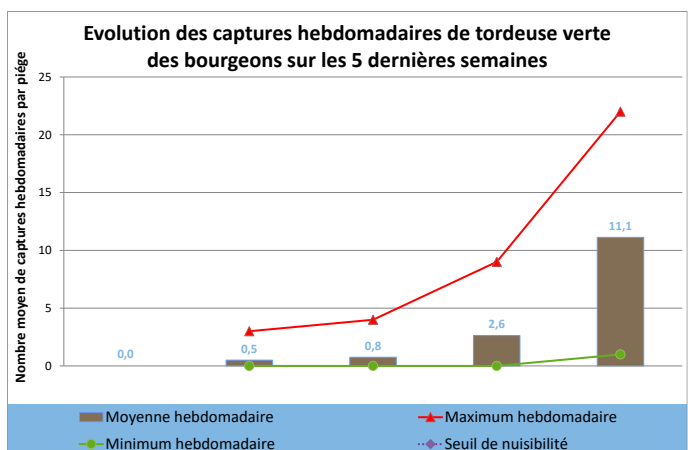
Tordeuse rouge des bourgeons

Le vol du ravageur semble marquer une pause dans son développement. Attention tout de même à la reprise d'activité qui ne devrait pas tarder.



Tordeuse verte des bourgeons

Le vol du ravageur a pris de l'ampleur au cours de la semaine dernière sur la région. Le nombre de captures a été nettement en hausse sur 100% des parcelles du réseau de piégeage.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Le temps orageux a été et est optimal au développement de la maladie en verger. Au cours de la semaine dernière, la quasi-totalité de la région a été concernée par une augmentation du nombre de pousses contaminées par la maladie.

Le tout s'accompagnant d'une belle pousse active, les jeunes pousses (stade sensible du végétal : 17 premiers jours) ont été particulièrement attaquées par la maladie.

En moyenne sur la région, la maladie a connu un développement notable sur l'ensemble du territoire.

Analyses des risques,

Les conditions post-orageuses sont idéales au développement de la maladie. Actuellement les conditions sont optimales à son expansion en vergers.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) restent de mise et limitent les risques de recontaminations au sein du verger, mais nécessiteront de s'accompagner d'autres mesures, principalement en parcelles sensibles.

Attention à la croissance d'activité de la maladie du fait de conditions météorologiques à venir douces et humides (selon les prévisions de Météo-France).

La gestion de l'oïdium est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	2,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	12,0	8,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0	5,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	20,0	↗
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	3,5		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	12,0	24,0	↗
Thiérache (59-02)	0,5	0,7	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,5	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,1	0,1	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)		0,0	

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Périodes de contaminations en cours :

La situation est toujours aussi perturbée en région. De nouveaux orages ont éclaté hier soir engendrant de très fortes précipitations sur de nombreux secteurs. Elles ont initié de nouvelles périodes de contaminations à risques sur tous les secteurs de la région. Certaines de ces périodes sont toujours en cours pour le moment. Elles pourraient être réactivées avec les nouveaux orages attendus pour ce soir.

En parcelles,

Le niveau moyen de taches sur feuillage a été en hausse au cours de la semaine dernière sur un grand nombre de parcelles de la région. Les secteurs du sud de la région semble plus sensibles pour l'heure... (Voir ci-dessous). De même, les premières taches sur fruits ont été sur fruits au cours de la semaine dernière notamment sur de Soissonnais et le Neslois.

Analyses des risques,

Les dernières précipitations (allant de 0,5 à **32,0mm**) ont permis la libération de 0,92% du stock annuel d'ascospores en moyenne (variant de 0,24 à 2,13% selon les secteurs).

Le tableau en page suivante vous résume les situations actualisées et prévisionnelles en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	21-mai	28-mai	Tendance /S-1	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,3	↗	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)		0,0			0,0	
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔			
Arrageois (62)	0,1	0,0	↘	0,0		
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔		0,0	
Thiérasche (59-02)	0,0	0,1	↗	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	4,0	↗	0,0	1,0	↗
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	0,2	0,3	↗			
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0	5,0	↗	0,0	2,0	↗
Senlisien (60)						
Omois (02)		5,0			0,0	



Taches de contaminations
par la tavelure sur feuillage

Modélisation Tavelure

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 15h ce matin
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)	28-mai 3 h	28-mai 7 h	Très léger	0,80	97,22	0,39	1,0	684
	29-mai 2 h	en cours	Très léger	0,41			14,0	244
	28-mai 2 h	28-mai 8 h	Très léger	0,89			3,0	752
Flandre Intérieure (59-62)	29-mai 1 h	29-mai 7 h	Très léger	0,45	97,50	0,37	21,5	275
	28-mai 23 h	29-mai 6 h	Très léger	1,87			27,5	323
Montreuillois (62)	25-mai 23 h	26-mai 7 h	Très léger	0,24	96,99	0,38	12,0	1836
	28-mai 1 h	28-mai 5 h	Très léger	0,77			17,8	793
	28-mai 23 h	29-mai 6 h	Très léger	0,42			14,8	339
	28-mai 1 h	28-mai 6 h	Très léger	0,88			4,5	806
La Bassée (59)	28-mai 23 h	29-mai 6 h	Très léger	0,49	97,67	0,44	19,5	321
	28-mai 23 h	29-mai 8 h	Léger	1,87			32,0	303
Hainaut (59)	27-mai 18 h	28-mai 11 h	GRAVE	0,71	96,70	0,37	31,0	956
	28-mai 23 h	29-mai 6 h	Très léger	0,42			15,4	328
Arrageois (62)	28-mai 0 h	28-mai 6 h	Très léger	0,77	97,02	0,35	10,0	781
	28-mai 23 h	en cours	Assez Grave	0,43			16,0	303
Cambrésis (59)	28-mai 22 h	en cours	GRAVE	1,49	98,32	0,46	23,2	338
Avesnois (59)	28-mai 22 h	en cours	Léger	2,02	99,03	0,46	29,0	294
Amiénois (80)	27-mai 23 h	28-mai 8 h	Léger	0,44	95,75	0,29	22,5	737
	28-mai 23 h	en cours	Très léger	0,29			28,0	255
Thiérange (59-02)	27-mai 20 h	28-mai 4 h	Très léger	1,21	97,24	dne	4,6	dne
	dna		dne					
Pays de Bray (80-60)	27-mai 21 h	28-mai 5 h	Très léger	0,58	96,30	0,34	3,4	824
	28-mai 20 h	29-mai 6 h	Très léger	0,36			29,0	348
Neslois (80-60-02)	28-mai 20 h	en cours	Assez Grave	1,17	96,89	0,39	18,5	319
St Quentinnois (02)	28-mai 21 h	29-mai 9 h	Assez Grave	1,74	97,85	0,48	28,5	303
Laonnois (02)	28-mai 19 h	en cours	GRAVE	2,13	97,47	0,41	7,0	355
Montdidérien (80-60)	28-mai 20 h	en cours	Assez Grave	0,98	96,50	0,29	20,0	351
Beauvaisis (60)	28-mai 0 h	28-mai 3 h	Nul	0,73	96,91	0,38	14,5	
	28-mai 19 h	en cours	GRAVE	0,42			20,5	356
Soissonnais (60-02)	28-mai 19 h	29-mai 9 h	Assez Grave	1,45	97,88	0,38	10,5	312
Senlisien (60)	28-mai 19 h	en cours	GRAVE	1,49	98,55	0,51	15,8	387
Omois (02)	28-mai 2 h	28-mai 8 h	Très léger	0,99	98,30	0,44	0,5	720
	28-mai 18 h	en cours	GRAVE	0,52			5,0	362

dna : données non accessibles, problème technique / dne : données non évaluables
* : données obtenues par triangulation

Prunes

Carpocapse de la prune



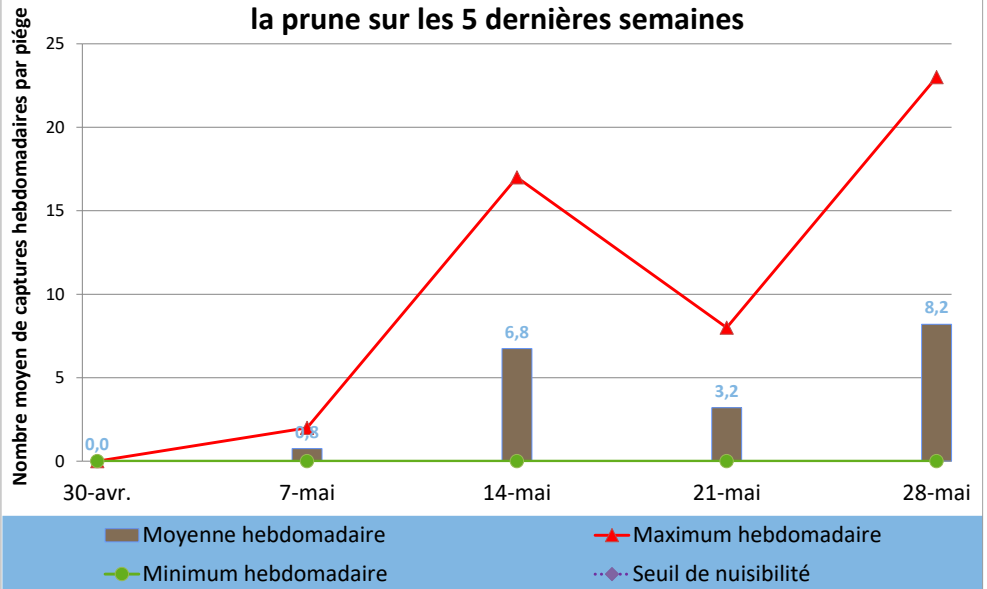
FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune sur les 5 dernières semaines



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	21-mai	28-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0	12,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	6,0	13,5	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Dans les parcelles déjà enclines à la présence du ravageur, les niveaux de captures ont été au minimum stables, mais plus fréquemment en nette hausse.

Analyses des risques,

Les secteurs de la Thiérache et du Montreuillois ont été les plus sensibles à la présence du ravageur. Attention à l'éclosion des chenilles du ravageur qui pourrait être rapide, favorisée par des températures chaudes selon les prévisions de Météo France.

Cerisier

La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,

Le vol du ravageur a été en très nette hausse selon nos derniers suivis.

Les niveaux de populations observés deviennent très significatifs, (27 mouches en moyenne par piège).

Analyses des risques,

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches sont actuellement en vol. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol, donc dans le courant de la semaine à venir. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



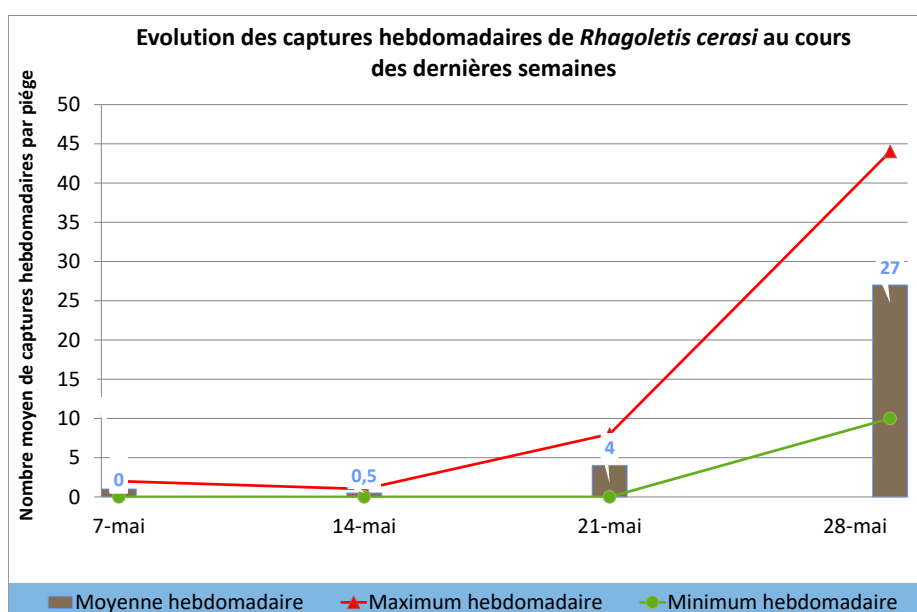
Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Réseaux BSV AF

Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication d'observateurs.

Vous êtes producteur ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs, rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier de sessions de formation à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et de la fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :



pour la Somme, l'Oise, l'Aisne
Maneno BIRUKE au 03 22 33 67 12
mbiruke.fredonpic@orange.fr

ou

pour le Nord et le Pas de Calais
Ludovic TOURNANT au
03.21.08.62.90
ludovic.tournant@fredon-npdc.com

Informations pratiques

☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

☼ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

☼ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

☼ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](http://draaf-nord-pas-de-calais-picardie.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://chambre-agriculture-hauts-de-france.fr)